

# Fermetures de Maintenon

Fenêtres - Baies vitrées  
Portes d'entrée - Volets - Stores  
Portes de garage - Portails alu - PVC - bois  
Miroiterie - Vitrerie  
Tous types d'isolations

4 ter, rue du Pont Rouge - 28130 Maintenon  
02 37 32 24 31 - [www.fermeturesdemaintenon.com](http://www.fermeturesdemaintenon.com)



## Au jardin d'Olivier

Artisan paysagiste qualifié

- Création et entretien des espaces verts des particuliers aux professionnels
- Contrat annuel ou ponctuel

Tél. : 02 36 15 03 31  
Port. : 06 23 09 40 36

3, rue des sablons Le parc - 28 130 MAINTENON



## JOUSSE S.A.S.

Conception, réalisation et maintenance des stations de traitement et de pompage d'eau

ZA de La Lande - 1 Impasse Le Meslier  
BP 20028 - PARIGNE SUR BRAYE - 53101 MAYENNE CEDEX  
Tél. : 02.43.04.90.21 - Fax. : 02.43.08.80.38  
E-mail : [jousse@jousse-sa.fr](mailto:jousse@jousse-sa.fr) - Site Internet : [www.jousse-sa.fr](http://www.jousse-sa.fr)



OPPORTUNITÉS  
moins de 10 ans disponibles

NOGENT LE ROI  
Les Jardins des Frênes  
une réalisation  
Acanthe



Acanthe vous propose un grand choix de terrains sur le Grand Ouest

Retrouvez nos terrains sur :  
[www.acanthe-terrain.fr](http://www.acanthe-terrain.fr)  
02 23 45 00 51

SAS ACANTHE COISE au capital de 50 000€  
IMMATRICULÉE AU RCS DE MAINTENON au N° 488 078 813 00011  
10, avenue Henri Froidin - CS 8071 - 28 207 BORDÈRES CEDEX

## SECURISATION DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE : DES EFFORTS CONSTANTS !

**A**fin d'assurer la sécurisation des pompages d'eau potable, le syndicat des pompages de Bois Ruffin termine la réalisation de deux nouveaux forages d'eau potable et la construction d'un nouveau réservoir de stockage.

**Ces nouvelles installations viennent compléter les deux forages existants et le stockage de 1 500 m<sup>3</sup> déjà en service. Les ressources en eau du bois de Ruffin alimentent les abonnés de 19 communes du secteur.**

**Elles traduisent, depuis 15 ans, l'engagement solidaire de 4 syndicats intercommunaux pour assurer un service public local de l'eau soutenus dans leurs investissements par le Conseil Général d'Eure-et-Loir. Plus de 3 300 000 € d'investissement ont été réalisés au cours de cette période.**

C'est à compter de 1995, que le syndicat de Bois Ruffin a commencé ses réalisations avec la mise en service d'un premier forage et la construction de son réservoir parallélépipédique de 1 500 m<sup>3</sup>. Ces forages ont été créés à la suite d'une campagne de recherche de ressources en eau potable, réalisée en 1991-1992 par les services du Conseil Général d'E&L. Le site de Ruffin assure une protection de la ressource notamment grâce au massif boisé situé en amont. La ressource en eau y est abondante grâce à la proximité de la nappe de l'Eure.



### **Un engagement constant depuis 1995**



Depuis 1995, il ne s'est pas passé plus de deux années sans qu'une nouvelle tranche de travaux ne soit engagée, de manière à assurer l'alimentation en eau potable de 19 communes du secteur, regroupées dans 4 syndicats : Nogent-le-Roi (N-le-Roi, Lormaye, Chaudon, Néron, Coulombs) ; Senantes (Senantes, Bréchamps, Croisilles, Saint-Lucien, Saint-Laurent-la-Gâtine, Faverolles, Les Pin-



thières) ; Villemeux (Villemeux, Boullay-Mivoie, Prouais, Ouerre, La Chapelle Forainvilliers), Ecluzelles-Charpont. Soit plus de 7 450 abonnés de 15 communes du canton de Nogent-le-Roi sur 18 au total. Cette organisation découle directement du schéma directeur de distribution de l'eau potable mis en œuvre par le Conseil Général d'E&L.

### **1 million de m<sup>3</sup> pompés chaque année**

Les installations existantes produisent chaque année plus d'un million de mètres cube pour desservir la zone d'environ 17 000 habitants. Chaque jour, ce sont entre 2 800 et 4 150 m<sup>3</sup> qui sont produits par ces forages, stockés puis acheminés vers les divers châteaux d'eau, bâches de stockage, ou vers les abonnés.

Le syndicat possède actuellement deux forages situés l'un à côté de l'autre, fonctionnant alternativement. Chacun des forages est équipé d'une pompe et un système de supervision permet d'assurer la gestion de l'ensemble du système sur les communes desservies.

## Un choix politique : la gestion en régie



Ce sont les agents des syndicats de distribution d'eau qui assurent le fonctionnement courant de ce syndicat qui possède néanmoins son budget propre. Les astreintes de surveillance et d'intervention sont assurées par les agents de trois syndicats 7 jours sur 7, 24h sur 24. Ces syndicats (Nogent, Senantes, Villemeux) sont gérés directement par les élus, en régie autonome et dotés de leurs propres techniciens et matériels. Une coordination entre les syndicats et leurs agents est assurée par



les présidents de trois structures (messieurs TARDIEUX, SALINGRE et MALLET), avec leur personnel d'encadrement. Un secrétariat administratif est partagé avec les autres syndicats intercommunaux en mairie de Nogent-le-Roi.

## Les travaux de la campagne 2011-2012

La campagne actuelle de travaux visant à mettre en service deux nouveaux forages répond à 3 objectifs :

- Assurer la sécurisation des pompages en utilisant 4 forages au lieu de 2, les deux derniers étant éloignés d'environ 1 km des deux premiers. Ces deux nouveaux forages ont une profondeur de 40 et 35 m.



- Disposer d'une bache de stockage supplémentaire de 600 m<sup>3</sup> pour disposer d'une sécurité supplémentaire et pouvoir assurer sur les installations du grand réservoir, diverses opérations d'entretien sans effectuer de coupure d'alimentation.
- Répondre demain à une demande de consommation tenant compte de l'évolution de

la population de nos communes. Les besoins en eau potable ont été estimés à l'horizon de 2020, syndicat par syndicat. A l'issue de cette étude, les élus ont décidé de réaliser deux forages au lieu d'un, afin de tenir compte d'une hausse de population et de la consommation d'eau, mais surtout afin d'apporter une sécurité accrue à la production, en disposant de 4 forages au total.



## Le coût des travaux

Après une mise en concurrence des entreprises, ce sont les sociétés BERNASCONI pour le lot 1 canalisations ; JOUSSE SAS pour le lot 2 électromécanique et supervision ; et SOGEA NORD OUEST TP pour le réservoir (lot 3) qui ont été retenues.



Le coût de ces travaux hors prestations intellectuelles (honoraires) ressort à :

Lot 1 : 86 623€ HT

Lot 2 : 245 415€ HT

Lot 3 : 360 817€ HT



A ces montants s'ajoutent des dépenses relatives au raccordement électrique : 13 965€.

Le Conseil Général d'E&L et l'agence de bassin Seine Normandie financent ces travaux.

Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'œuvre de la Direction Départementale des Territoires (DDT), par Fanny TROUILLARD assisté de J-Luc TENIN. Les bureaux VERITAS et OUEST COORDINATION exécutent les missions de contrôle et de sécurité.

Ces travaux sont maintenant terminés, dans le même temps une importante étude environnementale concernant tout le périmètre de captage des 4 forages d'eau est en cours de finalisation, afin d'obtenir toutes les autorisations administratives requises avant exploitation..

## Combien coûte l'eau des Pompages de Bois Ruffin ?

Les charges d'investissement sont partagées entre les 4 syndicats au prorata de leur nombre d'abonnés. Les 4 syndicats comptent 7 500 abonnés au

total. Les charges de fonctionnement sont réparties selon la quantité d'eau achetée au Bois Ruffin par chacun des 4 syndicats.

En 2010, le coût brut d'une eau pompée à Ruffin s'élevait à près de 0,22€ par m<sup>3</sup>. Ce prix est le moins élevé des prix HT du secteur. Bien entendu, il convient d'ajouter à ce prix les nombreuses taxes perçues par les collectivités extérieures, la TVA, et le coût du service de distribution qui figurent sur la facture du syndicat dont dépend l'abonné.

## Des investissements essentiels pour l'avenir

Au cours des 15 années qui viennent de s'écouler, plus de 20 km de canalisations ont été mises en service, 7 châteaux d'eau et 4 bâches de distribution ont été interconnectés, avec une bâche de reprise de 1 500 m<sup>3</sup>. Un système de supervision a été mis en place pour gérer l'ensemble et assurer une intervention 24h sur 24, 7 jours sur 7.



Un système de groupe électrogène est également en place au niveau des forages pour assurer le pompage indépendamment du réseau électrique. Ce choix effectué par vos élus a permis d'assurer l'eau au robinet de tous les abonnés lors des tempêtes de décembre 1999.

Les pompages de Bois Ruffin, appelés aussi parfois avec humour, « la Ruffinoise des Eaux », apportent donc aujourd'hui aux collectivités du secteur une véritable ressource en eau, conforme aux critères de distribution et de consommation (taux de nitrates : 35) et en quantité adaptée. Ces investissements permettent aux communes d'envisager leur développement de manière sereine, dans un équilibre prix/qualité tout à fait adapté.

## UN AGENDA 21 EN COURS D'ÉLABORATION À NOGENT-LE-ROI

**L**a Commune de Nogent-le-Roi mène, depuis déjà depuis de nombreuses années, un certain nombre d'actions pouvant être rattachées au développement durable, et cela autant dans le domaine environnemental que dans le domaine social (mesures de réduction de la consommation d'énergie dans tous les projets liés aux bâtiments communaux, mesures de réduction du papier par l'administration, sensibilisation à l'environnement (grand public et scolaires), mesures favorisant la cohésion sociale et les solidarités avec des associations comme Génération Loisirs, ou bien encore le projet de la Flânerie, ...)

**Mais ces actions restent encore trop isolées et manquent de lisibilité. L'élaboration d'un plan d'ensemble et la définition d'objectifs pourraient venir renforcer la cohérence des politiques communales ayant trait au développement durable. C'est l'objet d'un Agenda 21 local.**

Il s'agit d'identifier et organiser, dans un document unique, les actions que la commune souhaite renforcer, ou mettre en place, afin de réduire son impact sur l'environnement et le changement climatique, mais aussi pour garantir l'épanouissement de tous les êtres humains.

En 2011, la commune de Nogent-le-Roi a bénéficié de l'aide du bureau d'études RCT, financé par la Région Centre, afin d'établir un pré-diagnostic de territoire et des politiques publiques au regard du développement durable. Cette analyse a permis de dégager les principaux enjeux auxquels la commune doit

répondre afin de conforter son engagement.

Les élus nogentais ont donc décidé de procéder au lancement de l'Agenda 21 de Nogent-le-Roi selon 8 orientations stratégiques, base d'un futur programme d'actions :

1/ Développer la transversalité (en interne et avec les communes membres de la communauté de communes et les syndicats intercommunaux tels que le SIRMATCOM ou bien le SIEA, en charge respectivement de la collecte des déchets et de la gestion de l'eau et de l'assainissement).

2/ Réduire les consommations énergétiques sur le territoire : cette action concerne aussi bien l'isolation des bâtiments, axe de travail déjà largement mis en œuvre par la commune, que des choix de construction, comme par exemple la toiture végétalisée du nouveau restaurant scolaire ou le choix de mise en œuvre de la serre de séchage solaire des boues de la nouvelle station d'épuration...

3/ Réduire l'usage de la voiture individuelle, en favorisant les déplacements doux à vélo ou à pied, ou encore le covoiturage...

**Arboral Nature**  
Julien SAYON  
Diplômé du certificat de spécialisation  
en taille et soins des arbres

**ÉLAGAGE - ABATTAGE  
CRÉATION ET ENTRETIEN DE MASSIFS  
TONTE ET DÉBROUSSAILLAGE - TAILLE DE HAIES**

**Conseils & Devis  
Gratuits**

**Tél. : 02.37.27.14.68 - Port. : 06.09.24.11.05 - julien.sayon@orange.fr - Situé à Pierres**